

SAINT-MARTIN

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

AVIS DE MOTION

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 3 avril 2023 à 20 heures 05.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - René Rancourt
Siège #2 - Louis Bilodeau
Siège #3 - Robert Lessard
Siège #4 - Guylaine Poulin
Siège #5 - Michel Marcoux

Est/sont absents à cette séance :

Siège #6 - Milisa Pépin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yvan Paré.
Mme Geneviève Rancourt, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste également à cette séance.

Il a été statué notamment ce qui suit :

Je, Michel Marcoux, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement no 96-2023 à une prochaine séance afin de régir la démolition des immeubles patrimoniaux présents sur le territoire de la municipalité.

Dépôt du projet et dispense de lecture.

Copie certifiée conforme ce **4 avril 2023**.



Geneviève Rancourt
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim